

*Initiatives ministérielles*

chaque parenthèse. Nous n'avons guère de mal à comprendre pourquoi lorsque nous examinons ces chiffres.

Au cours de ce conflit qui a duré 2 160 jours, la liste des morts s'établit comme suit: Union soviétique, 20 millions; Chine, 10 millions; Pologne, 6 millions; Allemagne, 4 millions; Japon, 2 millions; Yougoslavie, 1,5 million; Roumanie, 660 000; Grèce, 620 000; et ainsi de suite. Je constate encore une fois que, selon les statistiques officielles, le Canada aurait eu 42 042 morts au cours de ce conflit, alors que, en réalité, il a eu beaucoup plus de pertes.

Quand on fait la somme de tous les morts enregistrés au cours de la Seconde Guerre mondiale, on en arrive à quelque 90 millions. On pourrait arriver à des résultats deux fois, voire trois fois plus élevés si l'on ajoutait au nombre de ces pertes tous ceux qui ont été grièvement blessés, tous ceux qui ont subi des troubles psychologiques et toutes ces pertes que les statistiques ne mentionnent pas. Quand on examine ce projet de loi, on voit les aspects terribles de la guerre sous un jour tout nouveau, dans son ampleur et dans sa dimension véritable. Songeons aux populations civiles, aux femmes, aux enfants, aux mères, aux pères, à tous ces êtres enfin dont la vie a été profondément perturbée par la sauvagerie, l'extrême brutalité et l'absurdité de la guerre.

Même en temps de guerre, nous devons nous comporter en gens civilisés. Même en temps de guerre. À ce titre, les habitants de ce pays, de cette partie du monde, de l'hémisphère occidental, du continent nord-américain doivent être reconnus comme des partisans très convaincus et des champions très enthousiastes de ce genre de cause. Dans l'ensemble, je pense, nous devons bien prendre garde, chaque fois que nous formulons une observation à propos d'une phrase, d'une partie de mot, d'une nuance et de la compréhension d'un terme, de ne pas perdre de vue l'appui global que nous devons accorder à ce projet de loi.

Écartant pour le moment toute considération partisane, je tiens à formuler une observation comme celle que j'ai exprimée au début de ma présentation. Sauf erreur, mon honorable vis-à-vis a déjà signalé qu'il était presque paradoxal que nous examinions maintenant ces conventions qui procèdent essentiellement de la volonté de protéger les populations civiles en temps de guerre.

À première vue, tous les pays du monde semblent déterminés à instaurer la paix sur la planète. Je quitte à l'instant la séance du Comité permanent de la défense nationale et des affaires des anciens combattants. Nous avons entendu les observations de deux spécialistes. Je sais bien que je serais malvenu de reprendre à mon

compte les propos de ces deux spécialistes, mais j'estime néanmoins de mon devoir de commenter cet aspect du projet de loi. Dans ces quelques notes que j'ai prises pour me préparer un peu pour cet exposé de ce matin, il y a l'affirmation attribué à Platon qui disait que seuls les morts ont vu la fin de la guerre. Je dirai qu'il y a de grands hommes qui vivent à notre époque et qui sont peut-être de cet avis ou je ne sais trop. En tout cas, j'aimerais me pencher là-dessus un moment.

• (1230)

Nous entamons une année nouvelle et une décennie nouvelle. Quand je fais la comparaison avec 1980, il y a tout un parallèle à établir. Je me souviens d'avoir siégé, lors d'une incarnation précédente, dans une salle de guerre, un quartier général, fort inquiet de la situation du monde. Le jugement stratégique porté en janvier 1980 était fort différent de celui porté aujourd'hui. L'Afghanistan avait été envahi par l'Union soviétique, et partout en Europe la situation était très mauvaise.

Nous avons maintenant bouclé en grande partie ces événements des années 80. Nous avons maintenant, dans les années 90, des raisons de croire qu'il faudrait peut-être nous attacher plus aux aspects civils de la défense, et peut-être faire machine arrière pour réduire, maîtriser et comprimer nos dépenses dans le domaine militaire.

De façon générale, je pense que beaucoup de mes collègues des deux côtés de la Chambre ont comme moi tiré les leçons de ce que nous savons de la situation stratégique actuelle. S'il y a une chose qu'on puisse dire pour généraliser, c'est que la situation évolue, qu'elle est fluide, et par certains côtés, si l'on prend la définition de stabilité qui veut dire au fond qu'on sait ce qui se passe. Il y a de nombreuses raisons à mon avis qui nous portent à croire qu'il y a peut-être plus d'instabilité et de changements en ce moment de notre histoire, et spécialement dans l'histoire de ceux qui sont à la Chambre des communes aujourd'hui, qu'il n'y en avait jamais eus dans le cours de notre vie.

C'est toute la structure économique, politique et sociale du monde qui est en train de changer. Tout cela, c'est l'aboutissement de nombreuses décennies, l'aboutissement de choses comme la Seconde Guerre mondiale dont je parlais il y a un instant, et même l'aboutissement des siècles: cet environnement actuel d'instabilités perçues avec les structures qui en découlent. Les instabilités perçues provoquent les prises d'otage, la crainte et l'insécurité. Puis l'instabilité et l'insécurité accélèrent encore le changement quand les gouvernements se précipitent pour essayer de faire face au changement, de le suivre, de modifier leurs politiques et de faire des déclarations dans leurs parlements et leurs chambres des communes repéc-